

A2B ISO

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 500 euros

Siège social : 142 IMPASSE KIPLING

83600 FREJUS

Siège de liquidation : 142 IMPASSE KIPLING

83600 FREJUS

930 139 423 RCS FREJUS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS **DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 31 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six,

Le 31 juillet,

A 14 heures,

Les associés de la Société A2B ISO se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 142 IMPASSE KIPLING 83600 FREJUS, sur convocation faite par lettre recommandée adressée le 16 juillet 2026 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence L'Assemblée est présidée par Monsieur Adrien IBANEZ, en sa qualité de liquidateur de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,
- le rapport du liquidateur,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

AI

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au liquidateur pour sa gestion,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du liquidateur.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du liquidateur sur l'évolution de la liquidation de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus de l'exécution de son mandat au liquidateur pour l'exercice écoulé.

	M. IBANEZ	M. BERTOUX	M. BIANCHETTA
POUR			
CONTRE			
Commentaire(s)			Absent

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du liquidateur, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -28 113,07 euros de la manière suivante :

Une somme de1 547,47 euros
Affectée au compte « **autres réserves** »

Une somme de26 565,60 euros
Affectée au compte « **report à nouveau** »

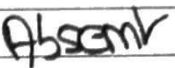
	M. IBANEZ	M. BERTOUX	M. BIANCHETTA
POUR			
CONTRE			
Commentaire(s)			Absent

 AB

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

	M. IBANEZ	M. BERTOUX	M. BIANCHETTA
POUR			
CONTRE			
Commentaire(s)			

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Liquidateur
Monsieur Adrien IBANEZ



SAS
A2B ISO
142 Impasse kipling 83600 FRÉJUS.
Tél : 06.61.76.80.40
Email : a2b.iso.contact@gmail.com
SIRET : 930139 423 00014



CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

SAS
A2B ISO

Bilan Actif

147 Avenue de la Gare 83600 FREJUS
Tel : 04 94 26 80 40
Email : a2b.iso.contact@gmail.com
SIRET : 930139423 0001
Règlement ANC 2032 06

31/12/2025

31/12/2024

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	668	278	389	195
	Autres immobilisations corporelles	15 850	6 531	9 319	14 603
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille	79		79	80
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	200		200	2 600
	Total de l'actif immobilisé (III)	16 797	6 809	9 988	17 477
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				1 600
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	7 500		7 500	44 957
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	3 361		3 361	2 855
	Charges constatées d'avance	28		28	249
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités				6 413
	Total de l'actif circulant (IV)	10 890		10 890	56 074
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	27 687	6 809	20 877	73 552

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

200

2 600

(2) dont créances à moins d'un an

11 090

50 662

AI

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé)	1 500	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	150	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 547	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(28 113)	1 697
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)		(24 916)	3 197
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
Total des autres fonds propres (II)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions (III)			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	10 732	
	Emprunts et dettes financières divers (2)	6 494	11 489
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 088	16 190
	Dettes fiscales et sociales	5 242	25 399
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	14 237	17 277
Produits constatés d'avance			
Total des dettes ⁽¹⁾ (IV)		45 793	70 354
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)		20 877	73 552
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		45 793	70 354
(2) Dont emprunts participatifs			

AT

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Compte de Résultat 1/2

42 Impasse kipling 83600 FREJUS
Tél 06 61 76 80 40
Email : a2b.iso.contact@gmail.com

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		France	Exportations et livraisons Intracommunautaires	12 mois	7 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	172 010		172 010	133 421
	Montant net du chiffre d'affaires	172 010		172 010	133 421
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			1	1
Total des produits d'exploitation (I)				172 011	133 422
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks			1 600	(1 600)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			47 339	4 350
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			83 108	81 903
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 124	1 454
	Salaires			38 823	29 777
	Cotisations sociales			19 162	14 223
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 549	1 260
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			2	7
Total des charges d'exploitation (II)				196 707	131 374
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				(24 696)	2 047
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

AL

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(24 696)	2 047
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	921	
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	2 400	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (VI)	3 321	
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)		(3 321)	
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)		(28 017)	2 047
	Produits exceptionnels (VII)		
	Charges exceptionnelles (VIII)	96	43
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(96)	(43)
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			307
Total des produits (I+III+V+VII)		172 011	133 422
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		200 124	131 724
BENEFICE OU PERTE		(28 113)	1 697
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

AR